



# Communiqué de presse

Date 25.06.2025

---

## Mise en garde publique : allergène non déclaré (noisettes) dans de la crème glacée au chocolat Coop

Coop a informé le laboratoire cantonal de Bâle-Ville et l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) que des noisettes non déclarées avaient été détectées dans la crème glacée au chocolat Coop vendue en barquette de 900 ml. Un risque pour la santé ne pouvant être exclu, l'OSAV recommande de ne pas consommer le produit concerné. Coop a immédiatement retiré le produit de la vente et ordonné un rappel.

### En quoi ce produit peut-il être dangereux ?

Le produit contient un allergène non déclaré, à savoir des noisettes. Un risque pour la santé ne peut être exclu pour les personnes allergiques. La consommation de ce produit est sans danger pour les autres consommateurs.

### Quel produit est concerné ?

Produit, marque : Coop crème glacée au chocolat en barquette de 900 ml

Marque : Coop

Date de durabilité minimale : 15.02.2027

Points de vente : supermarchés Coop, magasins Coop City, Coop.ch



**Que doivent faire les consommateurs concernés ?**

L'OSAV recommande aux personnes allergiques de ne pas consommer ce produit.

**Adresse pour l'envoi de questions :**

**Consommateurs :**

Office fédéral de la sécurité alimentaire et des  
affaires vétérinaires (OSAV)  
Communication clients  
Tél. +41 58 463 30 33  
[info@blv.admin.ch](mailto:info@blv.admin.ch)

**Journalistes :**

Office fédéral de la sécurité alimentaire et des  
affaires vétérinaires (OSAV)  
Service médias  
Tél. +41 58 463 78 98  
[media@blv.admin.ch](mailto:media@blv.admin.ch)

**Département responsable :**

Département fédéral de l'intérieur DFI